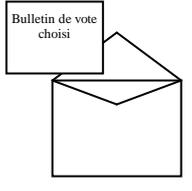
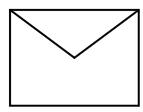
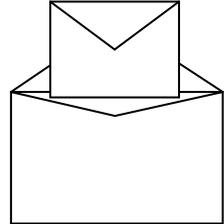
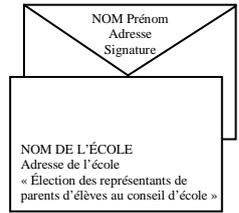
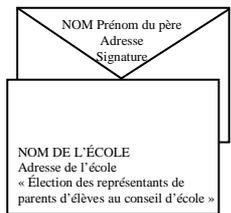
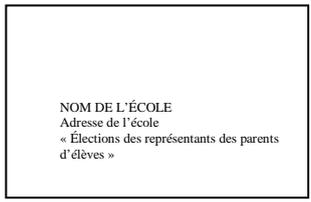
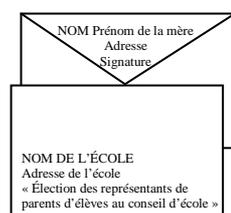
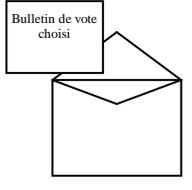
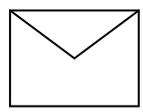
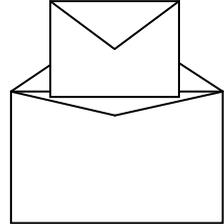
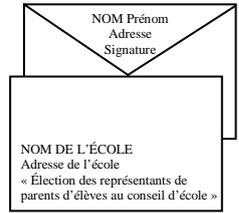


## Modalité de vote par correspondance

<p>1. Insérer le bulletin de vote choisi, sans ratures ni ajouts, dans une petite enveloppe ne portant aucune inscription ou marque d'identification.</p>	<p>2. Cacheter cette petite enveloppe</p>	<p>3. Insérer cette petite enveloppe cachetée dans une enveloppe moyenne.</p>	<p>4. Cacheter l'enveloppe moyenne contenant la petite enveloppe cachetée. Écrire au verso le nom, prénom et adresse de l'électeur. Écrire au recto le nom et l'adresse de l'école et la mention « Élection des représentants de parents d'élèves au conseil d'école ». Déposer l'enveloppe à l'école ou l'envoyer par voie postale affranchie au tarif en vigueur.</p>
			

<p>5. Si les deux parents souhaitent faire un seul envoi, les deux enveloppes moyennes, de chaque parent, conformes au paragraphe précédent, seront insérées dans une troisième enveloppe de grande taille libellée à l'adresse de l'école et portant la mention « Élection des représentants de parents d'élèves au conseil d'école ». Déposer l'enveloppe à l'école ou l'envoyer par voie postale affranchie au tarif en vigueur.</p>			
			

## Modalité de vote par correspondance

<p>1. Insérer le bulletin de vote choisi, sans ratures ni ajouts, dans une petite enveloppe ne portant aucune inscription ou marque d'identification.</p>	<p>2. Cacheter cette petite enveloppe</p>	<p>3. Insérer cette petite enveloppe cachetée dans une enveloppe moyenne.</p>	<p>4. Cacheter l'enveloppe moyenne contenant la petite enveloppe cachetée. Écrire au verso le nom, prénom et adresse de l'électeur. Écrire au recto le nom et l'adresse de l'école et la mention « Élection des représentants de parents d'élèves au conseil d'école ». Déposer l'enveloppe à l'école ou l'envoyer par voie postale affranchie au tarif en vigueur.</p>
			

<p>5. Si les deux parents souhaitent faire un seul envoi, les deux enveloppes moyennes, de chaque parent, conformes au paragraphe précédent, seront insérées dans une troisième enveloppe de grande taille libellée à l'adresse de l'école et portant la mention « Élection des représentants de parents d'élèves au conseil d'école ». Déposer l'enveloppe à l'école ou l'envoyer par voie postale affranchie au tarif en vigueur.</p>			
